



TR/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE
CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE DE LA PAIX (V.C.)
SENTIER DES HERBEUSES (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 28 septembre 2022 pris dans le cadre d'importants travaux entrepris sentier des Herbeuses par la société Eiffage Energie Systèmes – 8 avenue Joseph Paxton – 77164 Ferrières en Brie et la Société JBTP – 208 rue Robert Schuman – 77350 Le Mée-sur-Seine, agissant pour le compte de Sipersec – 173/175 rue de Bercy – 75588 Paris (Enfouissement des réseaux),

CONSIDERANT que la date de fin de chantier a changé, qu'il y a donc lieu d'abroger l'arrêté susvisé et que le chantier doit se poursuivre rue de la Paix,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue de la Paix** à compter du **5 décembre 2022** à **8 heures 30** jusqu'au **16 décembre 2022** à **17 heures** :

- **Interdiction de stationner,**
- **Rue barrée à la circulation routière** selon l'avancement du chantier,
- **Limitation de vitesse à 30km/h.**

ARTICLE 2 :

Abroge l'arrêté municipal du 28 septembre 2022 susvisé à compter du 5 décembre 2022 à 8 heures 30.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Eiffage – Energie Systèmes – 8 avenue Joseph Paxton – 77164 Ferrières en Brie,
- Société JBTP – 208 rue Robert Schuman – 77350 Le Mée-sur-Seine

FAIT EN MAIRIE, LE 24 NOV 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE 25 NOV 2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon